

ENFANTS HANDICAPÉS

« L'après-parents »

La grande angoisse des parents d'un enfant handicapé, c'est d'envisager l'avenir de l'enfant après leur départ. À Liège, trois ASBL portent un projet original qui vient leur apporter une solution.

Les parents d'un enfant handicapé sont confrontés à de nombreuses questions au sujet de l'avenir. « *Qu'arrivera-t-il si nous ne pouvons plus nous occuper de notre enfant à cause de notre âge, de la maladie, d'un accident, d'un veuvage ? Si nous disparaissions avant notre enfant, y aura-t-il une structure capable de l'accueillir, lui fournir les soins nécessaires en lui préservant sa qualité de vie ? Si nous devons être placés en maison de repos et de soins, trouvera-t-on une place géographiquement proche de la résidence ou mon enfant sera-t-il placé à l'autre bout du pays, sans plus de possibilité d'aller le voir ?* » C'est à ces questions cruciales que trois ASBL liégeoises (Les Filles de la Charité, le Centre Hospitalier Chrétien et Le Tabuchet) veulent apporter une réponse originale et innovante. Jusqu'à présent, rien n'existe qui aille dans ce sens. Et pourtant, c'est une véritable nécessité. C'est même un enjeu de société. Quelle place pour les vieux, quelle place pour les personnes handicapées ?

À L'ARRIÈRE DU COUVENT

Les Filles de la Charité, plus communément appelées sœurs de Saint-Vincent de Paul, se sont trouvées confrontées à cette question : comment continuer à prendre soin des sœurs vieillissantes nécessitant des soins de santé ? Possédant un terrain derrière leur couvent à Ans, elles ont contacté le Centre Hospitalier Chrétien (CHC) pour savoir s'il ne serait pas intéressé par la construction d'une maison de repos et de soins. Il se fait que, pour le CHC, cela correspond à un besoin de synergie à développer avec son réseau



ADULTES HANDICAPÉS.

En vieillissant, vers quels avenir se dirigent-ils ?

hospitalier. Une autre ASBL, Le Tabuchet, était également à la recherche d'hébergement pour personnes handicapées adultes. Chaque partie était donc concernée et sensible à la détresse des familles vieillissantes et à la prise en charge des personnes handicapées dans un lieu d'hébergement adapté.

MAINTENIR LA CELLULE FAMILIALE

Il s'agit de soulager les parents d'un enfant handicapé par une offre de logement et d'encadrement adapté aux différents handicaps avec de lourdes dépendances. L'objectif est d'encourager et favoriser aussi longtemps que possible l'autonomie et les acquis de la personne handicapée malgré les atteintes de l'âge. D'où l'importance d'accueillir sur un même site des personnes handicapées adultes et des personnes vieillissantes. Toutes les deux ont besoin d'une même infrastructure de soins paramédicaux. « *Ce qui compte*, déclare Alain Javaux, directeur général du CHC, *c'est de maintenir la cellule familiale en offrant diverses structures d'accueil sur un même site* ». Ce projet permet de conserver les liens entre la personne handicapée et ses parents. Il donne la possibilité d'avoir un lieu convivial pour vivre avec son enfant handicapé

sans être tarudé par la question de son avenir.

COMPLEXE MULTI-ACCUEIL

L'idée est de créer un complexe multi-accueil qui comprendrait une maison de type MRS (Maison de Repos et de Soins) de cent lits. En priorité pour les parents de personnes handicapées mais aussi pour d'autres résidents. Seront également prévus un service résidentiel de trente places pour adultes polyhandicapés, une « Agora » pour réunir les lieux de vie communs et une quinzaine de studios AVJ (Aide à la Vie Journalière) pour des personnes handicapées disposant d'une autonomie suffisante. Viendrait s'adjoindre vingt appartements en résidence-service destinés aux familles vieillissantes pour permettre à des couples de vivre le plus longtemps possible proche de leur enfant handicapé. Pour compléter le tout, on prévoit aussi un SAJA (Service d'Accueil de Jour pour Adultes) de quinze places pour donner un apport extérieur tant au niveau des projets que de l'esprit du centre.

LIEU DE VIE

Au-delà d'apporter une réponse à l'inquiétude des parents pour l'avenir de leur enfant, ce projet est aussi une façon différente de penser la maison de repos et de soins. Elle devient un lieu de vie et de partage quelles que soient les situations et les handicaps vécus. Le complexe est en bonne voie d'accomplissement. Il a reçu l'aval des autorités compétentes (la Région wallonne) pour l'ouverture de 80 lits.